

Les mots du marché : l'inscription de la francophonie canadienne dans la nouvelle économie

Monica Heller, Patricia Lamarre and Mireille McLaughlin

Number 27, Spring 2009

Les mots du marché : l'inscription de la francophonie canadienne dans la nouvelle économie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039822ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039822ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Heller, M., Lamarre, P. & McLaughlin, M. (2009). Les mots du marché : l'inscription de la francophonie canadienne dans la nouvelle économie. *Francophonies d'Amérique*, (27), 11–20. <https://doi.org/10.7202/039822ar>

Article abstract

This text serves as a general introduction to the collection in this issue. It focusses on the processes of economic and social change common to francophone Canada (notably the crises of traditional industries, the emergence of the globalized new economy, urbanization and mobility) and the ways in which they call into question dominant ideologies of the relationship among language, identity and nation. We also discuss the methodological innovations we developed in order to better apprehend movement and networking, as opposed to more traditional methods focussed on the idea of fixed and stable communities.

Les mots du marché : l'inscription de la francophonie canadienne dans la nouvelle économie¹

Monica HELLER

Université de Toronto

Patricia LAMARRE

Université de Montréal

Mireille McLAUGHLIN

Université de Toronto

Les minorités linguistiques, dont celles du Canada français, se sont traditionnellement construites en se basant sur l'idée de la nation comme entité juridiquement, socialement, culturellement et linguistiquement homogène, légitimée par son authenticité, son passé unitaire et son lien avec un certain territoire (Hobsbawm et Ranger, 1983 ; Hobsbawm, 1990). Cependant, les changements économiques en cours depuis la fin des années 1980 représentent des entraves à la reproduction de cette idéologie de la nation (Harvey, 1989 ; Castells, 2000) : les marchés nationaux, fonctionnels à l'époque de l'économie industrialisée, ne sont plus adéquats dans la période actuelle d'expansion du capitalisme. En revanche, notre époque se caractérise par la saturation des marchés et le développement de la nouvelle économie mondialisée. Cette dernière est axée sur l'impartition (« *outsourcing* » ou « délocalisation »), pour ce qui est de l'accès aux ressources naturelles et humaines, ou sur la valeur ajoutée symbolique en ce qui a trait à la production et à la distribution des ressources, autant matérielles que symboliques (services, information) (Giddens, 1990).

Ces processus de changement profond ont un impact non seulement sur les États-nations centralisateurs, mais aussi sur les mouvements de revendication des droits des minorités linguistiques. Ces dernières ont suivi le même raisonnement légitimant que les « grandes nations » et, aujourd'hui, elles rencontrent les mêmes types de problèmes. Cependant, elles les vivent d'une manière plus intense, et ce, pour deux raisons : si, d'une part, leur marché « national » est déjà plus

fragile, leur position à la périphérie peut, d'autre part, les avantager pour ce qui est du réseautage international.

Dans le cas qui nous concerne, les bastions traditionnels de la francophonie canadienne se perpétuaient grâce aux activités économiques des secteurs primaire et secondaire (Heller et Labrie, 2003). Or, la base économique des régions au cœur de l'imaginaire de la francophonie canadienne se transforme radicalement : pensons à la fermeture partielle de la pêche aux poissons de fond dans les Maritimes, à la fermeture de mines dans le nord de l'Ontario, à la crise de l'industrie du bois dans l'est du Canada ou à celle du secteur manufacturier à Montréal. Parallèlement, on voit émerger le secteur tertiaire, basé sur les services et l'information, où la communication et le plurilinguisme jouent un rôle central tant en ce qui concerne les processus de production que les produits eux-mêmes, et ce, en contraste marqué avec les secteurs primaire et secondaire (voir aussi Boutet, 2001 ; Heller et Boutet, 2006 ; Pujolar, 2007).

Ces changements sont accompagnés par d'autres qui y sont intimement liés. Parmi les plus importants, notons l'augmentation de la migration de francophones scolarisés vers les milieux urbains, l'urbanisation généralisée de la population, la diversification ethnique et culturelle de la population francophone aux quatre coins du Canada, qui découle de l'immigration (Floch, 2006), et les transformations néolibérales dans l'appui de l'État aux communautés francophones minoritaires. Ces phénomènes provoquent des questionnements non seulement autour de la possibilité pour les bastions traditionnels de se reproduire (et donc de continuer à jouer leur rôle traditionnel de garants de la nation), mais également autour de la vision qu'entretient la francophonie elle-même de la « nation canadienne-française ». Par conséquent, que ce soit dans les textes de politiques publiques, dans les discours officiels ou lors d'audiences publiques, on parle de plus en plus d'hybridité, de citoyenneté, de nationalisme civique (et non pas ethnique), d'appartenances multiples et de mobilité. Pourtant, les mêmes identités « authentiques », considérées comme fluides ou transformables dans un discours de l'hybridité, sont valorisées comme produits à vendre sur le marché du tourisme ou celui des produits « du terroir » ou « exotiques », des marchés qui fournissent justement la valeur ajoutée symbolique dans des domaines autrement saturés. De plus, la langue est aussi considérée non pas comme indice d'authenticité (à figurer, par exemple, sur l'emballage d'un paquet de tisanes),

mais comme habileté technique, susceptible d'être mesurée par des tests standardisés. De ces diverses manières, paradoxales et contradictoires, la langue et la culture occupent un rôle de plus en plus central sur le marché du travail, autant dans les processus de travail que comme produits.

Ce numéro de *Francophonies d'Amérique* porte sur ces changements, et sur les tensions discursives qui en découlent, saisis grâce à une approche ethnographique et sociolinguistique, c'est-à-dire en examinant de près comment ils se déploient dans le quotidien dans une gamme d'activités ciblées de la nouvelle économie. Il présente quelques études de cas au Canada francophone, un milieu particulièrement mis au défi par la tertiarisation de l'économie et l'importance que prennent les habiletés communicatives, ainsi que par la valeur ajoutée de l'authenticité culturelle. Le défi pour cette « collectivité » est double : non seulement ce sont les régions les plus importantes en ce qui a trait à l'idéologie légitimante de la nation qui sont les plus touchées par les changements économiques, mais les changements concernent directement le capital linguistique des communautés et, donc, leurs rapports au français, à l'anglais, au bilinguisme et aux autres langues.

Les études de cas présentées ici proviennent de deux projets de recherche menés de 2003 à 2008² par les auteures et auteurs et d'autres membres de leur équipe dans plusieurs régions du Canada français, que ce soit en Acadie, au Québec, en Ontario et en Alberta, ainsi qu'en France, en Belgique et en Suisse. Ces études mettent en lumière la valeur du plurilinguisme dans la nouvelle donne, en lien avec les pratiques langagières émergentes dans le secteur tertiaire et le rôle changeant de l'État en ce qui concerne l'appui au bilinguisme, voire au français et aux communautés de langue française.

Les minorités linguistiques ont toujours eu à composer avec une forme ou une autre de variabilité et de stratification linguistiques, que ce soit en termes de formes considérées comme appartenant à différentes « langues », ou bien de formes considérées comme appartenant à différentes variétés d'une même langue – que ce soit la « langue standard », la « langue de référence », ou encore la « langue régionale » ou « langue populaire », par exemple. Dans les deux cas, on accorde habituellement différentes valeurs aux formes ou variétés linguistiques en circulation, surtout en ce qui concerne les formes normées et codifiées, par opposition à ce que l'on nomme communément le vernaculaire.

Dans les études de cas présentées ici, on retrouve des distinctions à la fois entre le français, l'anglais et l'espagnol, d'une part, et, d'autre part, entre le français « standard » et des formes de français nommées de façon variable selon les régions : « français québécois/acadien/etc., français d'ici, notre français, etc. » ; ou encore des appellations à connotation péjorative comme « joual » ou « chiac ». Les nouvelles conditions économiques remettent en question la valeur de ces variétés en circulation, soit comme habiletés techniques, soit comme symboles de l'authenticité, soit comme symboles de métissage. Essentiellement, elles changent les conditions des marchés dans lesquelles ces formes de capital linguistique circulent.

Une des forces de notre approche ethnographique et multisite réside dans sa capacité à cerner ces changements en cours au sein de la francophonie canadienne et à saisir les liens qui unissent diverses tendances. Par exemple, on peut lier les restructurations au sein du gouvernement fédéral à la mise en scène de l'authenticité franco-canadienne dans l'industrie touristique en Alberta, en Ontario ou en Nouvelle-Écosse ; au développement d'une expertise spécifique et hautement technologique à Montréal chez les francophones ; à la nécessité de composer dans une société d'État privatisée dans les années 1990 avec un marché mondialisé plurilingue. Le travail de collaboration nous a permis d'analyser les données et les discours d'un site à l'autre et ainsi d'approfondir, par l'entremise du cadre théorique de la sociolinguistique critique, les enjeux qui bousculent et contestent la conception de la « langue » ainsi que la construction sociale et juridico-constitutionnelle des catégories linguistiques au Canada. Notre approche multisite nous a également permis de saisir comment les acteurs sociaux mobilisent les catégories linguistiques ainsi que leurs ressources linguistiques pour se repositionner dans cette nouvelle économie, dans des contextes très différents : urbains et ruraux, dans cinq provinces distinctes du Canada, dans des secteurs économiques divers (le tourisme, la postproduction multimédia, l'industrie pharmaceutique et la fonction publique).

Notre démarche comprend diverses méthodes de collecte de données qualitatives. Ainsi, nous avons accordé beaucoup d'attention à la production de discours sur la francité au sein des espaces où nous avons travaillé, et ce, sous plusieurs formes : pratiques et interactions langagières, politiques pertinentes aux pratiques langagières (par exemple, celles touchant aux compétences langagières requises chez les

nouveaux employés, ou encore celles ayant trait à l'étiquetage), publications (autant celles destinées au grand public que celles visant le fonctionnement interne : sites Web, spectacles, événements culturels, marketing, rapports, etc.). Nous nous sommes également intéressés aux liens entre les discours et les pratiques langagières. Nous avons donc passé du temps en milieu de travail dans chacun de ces espaces à faire de l'observation, parfois participante, tantôt sous forme de « *job shadowing* » (technique souvent utilisée en milieu de travail pour la formation et qui consiste à suivre un employé dans l'exercice de toutes ses fonctions ; cette technique se prête donc bien au travail ethnographique), tantôt en assistant aux spectacles et aux événements culturels ainsi qu'aux activités de préparation de ces événements (répétitions, réunions de planification, etc.). Finalement, nous nous sommes employés à comprendre les parcours des acteurs afin de saisir en quoi leur expérience des changements sociaux en cours nous permettait d'appréhender les stratégies adoptées et les discours légitimants qui s'y rattachaient. Le travail de collaboration entre des équipes à l'œuvre en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Europe nous permettait de suivre les pistes d'analyse qui liaient ou traversaient ces sites, tant sur le plan de la circulation des discours sur la francophonie canadienne que sur celui du rôle de l'État dans la mise en place de politiques, en passant par la circulation des biens et des produits sur la scène internationale.

Les articles étudient les cas suivants. Le premier, de Mireille McLaughlin et Mélanie Le Blanc, examine des tensions émergentes au sein du 3^e Congrès mondial acadien qui a eu lieu en 2004 dans la région acadienne de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Cet événement, considéré comme un moment fort de conscientisation et de reproduction du nationalisme plutôt traditionnel (avec son passé mythique et sa généalogie comme fils d'appartenance), soulève néanmoins des contradictions liées à la réalité hétérogène de ses participants. De plus, les agences étatiques se sont approprié l'événement comme élément de stimulation, non pas de revendications politiques, mais de développement économique par le biais du tourisme. Claudine Moïse et Sylvie Roy enchaînent avec une discussion détaillée de la mise en scène du patrimoine francophone en Ontario et en Alberta dans des tentatives de développement de l'industrie touristique, avec les défis que cela implique en ce qui concerne les intérêts des consommateurs.

Matthieu LeBlanc touche à un domaine clé de la politique canadienne sur le bilinguisme depuis les années 1960, soit le bilinguisme au sein de la fonction publique. Il décortique les contradictions liées à deux visions du bilinguisme : le bilinguisme comme habileté technique, en principe accessible et mobilisable par n'importe quel fonctionnaire, et le bilinguisme comme capital de distinction impliqué dans des luttes de pouvoir entre groupes ethniques (anglophone et francophone).

L'article de Gabriella Djerrahian et Normand Labrie et celui de Patricia Lamarre et Stéphanie Lamarre examinent tour à tour les dynamiques langagières dans deux milieux de travail ; le premier est une compagnie pharmaceutique installée près d'Ottawa, qui vit la transition du secteur public au secteur privé et l'internationalisation qui l'accompagne ; le second est une entreprise montréalaise de post-production cherchant, elle aussi, à se servir du tremplin de l'appui étatique pour percer sur les marchés internationaux. Dans les deux cas, on constate les mêmes tensions entre la langue conçue comme une habileté et la langue qui devient une source de légitimité permettant l'accès des francophones à ces secteurs.

De manières très différentes, les cinq textes réunis dans ce numéro mettent en évidence les transformations profondes actuellement en cours et directement liées à la nouvelle économie et au revirement néolibéral. Cela dit, si la francophonie canadienne est en train de se repositionner, elle le fait en jonglant avec plusieurs éléments du passé – passé proche, mais aussi lointain, et même, parfois, passé mythique.

Plus spécifiquement, on observe, d'une part, des tentatives de revalorisation des ressources économiques en perte de vitesse, par exemple, en redonnant de la vitalité aux régions périphériques par le truchement de l'industrie du tourisme culturel, de l'agrotourisme, des produits du terroir et de festivals patrimoniaux (voir les textes de Moïse et Roy, et de McLaughlin et Le Blanc). D'autre part, nous voyons émerger de nouvelles tensions et de nouveaux enjeux dans des structures mises en place depuis bon nombre d'années grâce à des législations linguistiques adoptées par les gouvernements à différents paliers.

Pensons, par exemple, aux enjeux et aux positionnements autour du droit à la formation linguistique dans l'autre langue (qui donne

accès à de meilleurs postes ou à des promotions) dans la fonction publique fédérale au Nouveau-Brunswick (voir LeBlanc). Cet enjeu émerge à l'intérieur de structures mises en place par Ottawa dans les années 1970 pour améliorer la représentation des francophones dans la fonction publique, mais aussi pour légitimer la nation canadienne. Malgré la néolibéralisation de l'État, ces structures restent en place, mais les enjeux se sont transformés au fil des années. Dans un premier temps, la formation linguistique a été créée pour permettre l'accès à des postes dits bilingues aux fonctionnaires anglophones unilingues en leur offrant des occasions d'apprendre le français. En effet, ces nouveaux postes bilingues permettaient aux francophones du Nouveau-Brunswick d'accéder à des postes en grand nombre (jusqu'à une surreprésentation, dans certains cas). Cependant, ces postes n'ont pas profondément changé les pratiques linguistiques dans le milieu de travail de la fonction publique, où l'anglais continue à dominer.

La question est donc lancée : de nos jours, ces postes bilingues sont-ils toujours nécessaires ? En effet, une politique linguistique visant à rectifier une série d'injustices a donné naissance à d'autres injustices et luttes de positionnement. Malgré les efforts actuels de l'État pour s'éloigner de ce type d'intervention, dans un mouvement vers un plus grand néolibéralisme, il doit composer avec des structures mises en place dans les années 1960 et 1970, afin de favoriser des initiatives modernisantes et interventionnistes et contrer un mouvement de revendication de la minorité linguistique. Ces structures d'une autre époque sont quasi intouchables ou, du moins, ne peuvent être modifiées sans de très grandes répercussions. Cela freine, en quelque sorte, le mouvement vers le néolibéralisme de l'État.

Examinons maintenant le cas de Zone Graphix (Lamarre et Lamarre). Cette entreprise montréalaise de postproduction a vu le jour grâce, en partie, au rôle interventionniste des gouvernements du Québec et du Canada, plus particulièrement grâce à l'investissement de fonds publics dans les petites entreprises et les organismes culturels – tel l'Office national du film – dans un nouveau contexte linguistique selon lequel la législation linguistique québécoise ouvrait des portes aux entrepreneurs francophones (en assurant, par exemple, la publicité ou l'étiquetage en français). Cette législation, destinée à la protection de la culture et de la langue françaises au Québec et toujours jugée nécessaire par la majorité francophone, doit maintenant trouver une façon de poursuivre ce mandat au moment où le Québec tente de faire

sa place sur le marché international, tout en craignant la multinationalisation de la culture et des produits, perçue comme une véritable menace pour la culture locale.

En somme, nous constatons dans les divers lieux décrits dans ce recueil d'articles les efforts déployés à l'intérieur de la francophonie en vue de se tailler une place dans la nouvelle économie, tout en veillant aux projets collectifs identitaires et linguistiques construits dans le passé. Qu'on le veuille ou non, ce repositionnement bouscule les fondements mêmes de ces projets identitaires et linguistiques, c'est-à-dire la définition de la collectivité francophone (qu'elle soit québécoise, acadienne ou franco-albertaine) et de son marqueur principal, la langue. Comme l'a bien énoncé Heller (2002) : qui a le droit de définir ce qui compte comme compétence langagière (dans une langue ou plusieurs) ? Qui peut être considéré comme francophone (ou Acadienne ou Franco-Canadien-ne) ? Quel produit représente authentiquement une identité régionale ou nationale ? Ou, dans les termes de Pierre Bourdieu (1982), qui contrôle la légitimité de la langue ou des locuteurs ? Quelles sont les conditions du marché qui sous-tendent la valeur de leur capital ?

Un deuxième constat émerge de la lecture des cinq articles : dans toutes les analyses, les auteurs parlent de tensions et de contradictions, contradictions qui semblent très liées au passage d'un discours ou d'un contexte axé sur le nationalisme politique et l'économie de la période post-Seconde Guerre mondiale, vers un discours ou un contexte de la nouvelle économie mondialisée, avec ses tendances « post-nationales » – comme nous venons d'en discuter. De plus, on doit noter que ces tensions et contradictions sont souvent décrites en termes de juxtapositions. Plus spécifiquement, dans les analyses, les enjeux se définissent à travers des oppositions binaires : langue identitaire ou langue ressource ; langue *de* travail ou langue *au* travail ; langue comme nécessité ou langue comme atout ; le bilinguisme mis en place artificiellement et législativement ou pour répondre à de vrais besoins de compétences bilingues ; authenticité définie localement ou authenticité définie pour inclure ce qui est éloigné ; la marchandisation culturelle comme stratégie de survie par opposition à sa capacité d'éroder l'authentique ; la valeur marchande du monolinguisme comme symbole du passé par opposition à la nécessité du plurilinguisme pour le mettre en marché.

Il semblerait que cette période de profondes transformations nous amène à faire face à ces contradictions. Ces contradictions mettent en évidence les enjeux sous-jacents, enjeux que nous aurions peut-être plus de difficulté à voir et à cerner dans des contextes unilingues et non minoritaires, mais qui, en tout cas, apparaissent de manière concrète au sein de la francophonie canadienne.

NOTES

1. L'ordre alphabétique rend compte de la contribution égale de chacune des auteures à la rédaction de cette introduction. Nous remercions Mélanie Le Blanc pour sa participation à la conceptualisation de ce texte. Nous remercions également Lise Dubois et Matthieu LeBlanc pour leur aide précieuse à la rédaction de ce numéro, et Nicolas Carrier pour en avoir suggéré le titre.
2. Les projets « Prise de parole II : la francophonie canadienne et la nouvelle économie mondialisée » et « La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance » ont été subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de 2003 à 2008. Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont généreusement participé à la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOUTET, Josiane (2001). « Le travail devient-il intellectuel ? », *Travailler*, n° 6, p. 55-70.
- CASTELLS, Manuel (2000). *The Information Age: Economy, Society and Cultures*, Oxford, Blackwell, 3 vol.

- FLOCH, William (2006). « Diversity and Official Languages », Official Languages Support Branch, Canadian Heritage, rapport de recherche inédit.
- GIDDENS, Anthony (1990). *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press.
- HARVEY, David (1989). *The Condition of Postmodernity*, Oxford, Blackwell.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HELLER, Monica, et Josiane BOUTET (2006). « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier ? Langue(s) et économie dans la nouvelle économie », *Langage et société*, n° 118 (décembre), p. 5-16.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2003). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes.
- HOBSBAWM, Eric (1990). *Nations and Nationalism Since 1760*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOBSBAWM, Eric, et Terence RANGER (dir.) (1983). *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PUJOLAR, Joan (2007). « Bilingualism and the Nation-State in the Post-National Era », dans Monica Heller (dir.), *Bilingualism: A Social Approach*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 71-95.